

N° 10  
OCTOBRE 2016



V  
I  
A  
F  
E  
R  
R  
A  
T  
A



**20 000 personnes cet été  
dont les Miss de Franche-Comté !**

Directeur de la publication :  
Serge Lacroix

Directeurs de la rédaction :  
Laurence Mas, Joëlle Ragozza



[www.moiransenmontagne.fr](http://www.moiransenmontagne.fr)



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La journée du 18 juillet 2016, départ de la 16<sup>ème</sup> étape du Tour de France, restera gravée dans nos mémoires de moirantins et de jurassiens, de par l'ampleur de la manifestation, le bon déroulement de l'ensemble des opérations et la joie qui se lisait sur tous les visages. Accueillir le Tour de France pour une ville comme Moirans-en-Montagne est une formidable opportunité, à la fois pour notre commune, pour notre territoire et pour le Jura. Mais ce n'est pas seulement cela : la préparation d'un tel événement implique l'engagement de tous. Cette action commune nous a permis de nous rapprocher, cela nous paraissait indispensable pour accueillir un tel événement et surtout pour répondre aux attentes du public.

Au nom de l'équipe municipale, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite. Amaury Sport Organisation, qui porte le Tour de France, ainsi que l'équipe de France Télévision, ont largement apprécié cette forte mobilisation.

Mais l'été moirantin, ce n'était pas que le Tour de France. Toutes les manifestations se sont très bien déroulées, les commerçants sont satisfaits, les touristes sont venus nombreux. Un chiffre : 20 000 personnes à la via ferrata. Cet équipement est un véritable atout pour notre commune, outre le musée, le festival Idéklic, etc. Tout ceci nous incite à travailler encore sur l'accueil de nos visiteurs, ou comment mieux répondre à leurs attentes. L'équipe que nous formons avec la Communauté de Communes Jura Sud planche déjà sur le sujet.

Après les événements festifs estivaux, nous avons tous fait notre rentrée. La séance du Conseil Municipal de septembre a permis de faire le point sur l'avancement de l'ensemble des actions engagées depuis le début d'année (travaux, études en cours, etc.).

Nous avons également validé la révision des statuts de la Communauté de Communes Jura Sud, rendue obligatoire par la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » dite « Loi Notre ». Cette loi définit les compétences obligatoires et optionnelles des établissements de coopération intercommunale. Il appartient à chaque Communauté de Communes de s'y conformer. Les incidences pour Jura Sud sont relativement faibles, puisque la Communauté de Communes dispose déjà de bon nombre de compétences.

Par ailleurs, nous avons posé la première pierre de notre projet de revitalisation du bourg-centre en lançant l'étude de programmation des actions à mener en matière de logement, de commerces et de services. Je rappelle que cette ambition de revitaliser notre bourg sur ces trois volets constitue la priorité de notre mandat. Nous avons été retenus par la région Bourgogne Franche-Comté pour ce programme de revitalisation, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Tout ceci nous permettra d'obtenir des financements pour la mise en œuvre de ces actions.

Je vous laisse découvrir la nouvelle édition des Brèves Municipales, dont l'ambition est simplement de vous informer du mieux que possible sur la vie de notre cité.

*Bien cordialement*

**Serge LACROIX**

L'ÉTÉ A MOIRANS-EN-MONTAGNE



Le marché nocturne du 28 juillet



Le peloton des enfants à tricycle



La Fête de la Forêt aux 4 Chemins



Départ du Tour de France le 18 juillet 2016



La seconde édition du Forum des Associations a eu lieu le 10 septembre dernier à la salle des fêtes. Merci de vous être rendus nombreux sur ce salon, grâce à vous la journée fut une réussite !

## À VOIR / À FAIRE A MOIRANS-EN-MONTAGNE

Sous l'égide de la Fédération Musicale de Franche-Comté, et suite au stage de « l'Académie Musicale d'Automne du Jura » qui se déroule à Moirans-en-Montagne, les musiciens et l'équipe de professeurs offrent un concert le vendredi 28 octobre à 20 h 30 au ciné-théâtre.

L'orchestré, composé d'instruments à vents, de cuivres et de percussions, proposera un programme dynamique et varié. Une belle opportunité et une agréable découverte musicale en perspective ! Entrée gratuite.



Le samedi 19 novembre à 20h30 au cinéma, soirée théâtre avec la troupe « 1 2 3 Soleil » de Champagnole. Une date à retenir !



### Jura Sud Activités : ça repart !

L'association propose tout un panel d'activités sportives et de loisirs. Le planning est consultable sur le site web : [www.moiransenmontagne.fr](http://www.moiransenmontagne.fr)



### Téléthon 2016

Moirans-en-Montagne participe au Téléthon cette année encore. Animations les 2 et 3 décembre prochains au centre-ville.

## PARTICIPEZ À LA DÉCO DE MOIRANS POUR IDÉKLIC 2017 !



Depuis 27 ans, Idéklic décore Moirans pour accueillir les festivaliers. Après la roue (de vélo), le projet pour 2017 est un art urbain venu des USA qui utilise le tricot, le crochet, le tissage et autres techniques de travail du fil. Pour que la ville entière se pare de réalisations variées, colorées, originales, intrigantes, à partir de laine, coton, fil, laiton, ficelle etc., nous avons besoin de nombreuses petites mains ! Et de laine, coton, aiguilles, crochets : nous récupérons tout au bureau Idéklic (Jura Sud) ou à la Ludythèque. Ce projet transgénérationnel a déjà convaincu des bénévoles de tous âges dont des écoliers. Nous vous proposons une 1<sup>ère</sup> rencontre vendredi 4/11 à 15h à la Ludythèque. Rejoignez-nous ! Contacts : Christine Bey 03 84 42 00 36 - Josette Piron 03 84 42 00 94 - Monique Baroni 06 88 57 44 85 - Dominique Lacroix 03 84 42 35 32 ou le bureau d'Idéklic : Alexandra 03 84 42 00 28 - [festival@ideklic.fr](mailto:festival@ideklic.fr)

## Louise et ses 103 printemps

Avant-dernière d'une fratrie de 12 enfants dont le père exerce le métier de diamantaire, Louise Benoît voit le jour à Moirans-en-Montagne le 20 janvier 1914. Petite fille, de retour de l'école, son « travail » l'attend : l'enrubannage (c'est-à-dire les finitions en peinture) des quilles fabriquées par les tourneurs sur bois locaux. Papa veille à ce que ses rejetons s'acquittent bien de leur part de labeur !



Fin 1929 surgit la Grande Dépression, la plus grande crise économique du 20<sup>ème</sup> siècle provoquée par le krach boursier. Le père de Louise perd son travail. Pour s'en sortir, il décide d'emménager avec toute sa famille à Lyon. Louise a 15 ans, elle suit ses parents et s'installe à la ville où elle exerce différents métiers : contrôleuse de mica, brodeuse sur tulle, ... En 1934, elle épouse Félix Fister et s'installe à la Croix-Rousse, le quartier des Canuts de Lyon. Le premier enfant du couple naît en 1939. Louise cesse alors son activité professionnelle pour se consacrer au bébé. Trois autres enfants viendront par la suite compléter la famille pour le plus grand bonheur du couple.

A 90 ans Louise n'hésite pas à quitter son 3<sup>ème</sup> étage sans ascenseur, inadapté à son grand âge, pour emménager dans un appartement situé au-dessus de celui de sa fille cadette. Louise est en sécurité et ses proches sont rassurés !

Durant toutes ces années, Louise garde des liens forts avec Moirans-en-Montagne où, chaque été, les frères, sœurs, oncles, tantes, cousins et cousines se retrouvent dans la maison familiale. Questionnée sur sa recette de longévité, Louise nous montre simplement les sapins : « le bon air de mon cher Jura... ».



### Le repas des Anciens

Comme chaque année, les aînés de la commune sont conviés à la journée de l'Amitié dimanche 23 octobre à la salle des fêtes.

Le thème retenu pour cette journée est le Far West.

Les aînés partageront un bon repas et profiteront des belles animations, le tout dans la bonne humeur...

### La Vitrine Citoyenne

La nouvelle vitrine citoyenne de la mairie sera inaugurée à l'issue de la cérémonie du 11 novembre. Dans cette vitrine figureront des poupées en bois créées et habillées aux couleurs de notre pays par Madame Rougemont.



À découvrir au 1<sup>er</sup> étage de la mairie de Moirans-en-Montagne, à partir du vendredi 11 novembre 2016.



## LOTISSEMENT LES CUEILLES

**Vous souhaitez construire votre maison au nouveau lotissement les Cueilles ? Les règles de construction et d'usage ont été largement simplifiées par décision du Conseil Municipal. Explications.**

Depuis le début de la commercialisation des parcelles, le même constat réapparaît lors des échanges avec les porteurs de projet : les **règles de construction** imposées par le règlement sont trop contraignantes. De même, les **usages** définis par le cahier des charges sont trop restrictifs. L'idée première qui avait présidé à l'élaboration de ces documents était de proposer une homogénéité stricte du bâti, avec une insertion paysagère forte. Seulement, les règles qui en découlaient figeaient la conception de la maison dès le départ, sans tenir compte des souhaits et des besoins des futurs habitants. *Exemples : la hauteur minimale des maisons fixée à 4,5 m rendait difficile une construction à rez-de-chaussée, le traitement des façades imposant la présence de certains matériaux, le positionnement des dépendances et garage sur la parcelle, l'emprise au sol strictement définie, etc.* Tout ceci a été largement simplifié : pour obtenir le nouveau règlement, vous pouvez vous adresser en mairie.

Les parcelles disponibles sont comprises entre 400 et 900 m<sup>2</sup>, avec une exposition exceptionnelle à Moirans-en-Montagne...



## Point sur les travaux

### Impasse Hôtel de Ville



La démolition des deux bâtisses communales est achevée. Cette opération constitue la 1<sup>ère</sup> phase du projet de valorisation du secteur. La 2<sup>ème</sup> phase interviendra en 2017. Ce programme est financé par l'Etat (20 %).

### Route du Hangar

Les travaux sont terminés. Sous maîtrise d'ouvrage communale, ils ont été conduits par le SIDEC pour la partie électrique (206 K€, dont 32 K€ de subvention ERDF et SIDEC) et réalisés par la SCEB. La voirie a été traitée et financée par le Département du Jura, l'entreprise SJE ayant réalisé les travaux.



### Parvis de l'église

S'agissant d'un monument historique, les travaux confiés aux Ets Pesenti seront suivis par Elie Bouche (architecte) et la DRAC. Les travées seront traitées successivement pour ne pas gêner l'accès à l'église. Démarrage : octobre 2016. Durée des travaux : 8 mois. Ce programme est financé par la DRAC (20 %) et le Département du Jura (20 %). Coût total : 110 K€.



### Mur du Murgin

Profils Etudes et 2Savoie Géotechnique ont identifié la cause de l'affaissement de la voirie : les eaux pluviales circulant sous la chaussée, aidées par le poids des mâts d'éclairage public. Deux chantiers seront donc engagés de manière concomitante : la reprise du réseau électrique et le renforcement du mur de soutènement. Coût : 180 K€ financés à 80 % par l'Etat.

**Ecole primaire Roger Millet : Réfection complète d'une salle de classe et du parquet de 2 autres classes.**



A compter du 3 octobre 2016 dans tout le Jura, vous pourrez déposer tous vos emballages dans votre bac bleu. **La nouveauté** : tous les emballages plastiques sont désormais « triables » pour être recyclés et/ou valorisés.



#### Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et sacs en plastique pouvaient être déposés dans le bac bleu aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Le SYDOM du Jura va donc moderniser son centre de tri, pour vous permettre de trier plus d'emballages !

#### Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre département fait partie, avec la Haute-Saône et la région de Besançon, des premiers à participer au projet piloté par Eco-Emballages. Vos proches qui habitent dans des départements voisins ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

#### Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans le Jura remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). **Pour vous aider** :

- 1/ C'est un emballage ?  
Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

#### A recycler :



**Dans le bac bleu :**  
emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !

*Quelques exemples :* bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...



**Dans le conteneur à verre :**  
emballages en verre.  
*Quelques exemples :* bouteilles, pots, bocaux...

➔ **Désormais, plus de doute : dans le Jura, tous les emballages se trient !**

## Projets de notre territoire : où en est-on ?



### Redynamisation du bourg-centre.

Les bureaux d'étude « **Jura Habitat** » et « **Au-delà du fleuve** » sont mandatés par le Conseil Municipal pour réaliser l'**étude de programmation** (durée : 10 mois). Il s'agira d'analyser la vacance logement et commerce, d'engager la concertation avec les acteurs locaux, pour ensuite proposer un **programme d'actions concrètes**.



### Commerces Moyenne Surface.

Le **groupe Schiever** s'est engagé à poursuivre le projet de construction d'une moyenne surface. L'acte notarié de cession du terrain est en cours. Le permis de construire est accordé. Autres enseignes : le **nouveau magasin Colruyt** est ouvert. D'autres contacts sont établis avec plusieurs enseignes pour conforter l'offre commerciale de proximité.



### Le Regardoir.

Le rendu de l'étude sur l'**aménagement de la plateforme du Regardoir** sera présenté avant la fin de l'année à la Communauté de Communes Jura Sud. L'objectif de cet aménagement est de proposer des **structures d'accueil** aux automobilistes à l'entrée du territoire : informations touristiques, espaces ludiques, hébergement, etc.



### Gendarmerie.

Les services de l'Etat et de la gendarmerie proposent de **conforter la brigade** de Moirans-en-Montagne en construisant de **nouveaux locaux** (casernes et logements), avec un **financement privilégié** de l'Etat (loyers + subventions). Le terrain est validé par le Ministère. Le coût pour la commune doit être minime, l'opération devant s'autofinancer.



### Centre de formation pour les apprentis.

Il se situera près de la Halle des Sports et comprendra un **hébergement** et des **salles de formation** pour les apprentis des métiers du sport et autres. Le **permis de construire** sera déposé très prochainement par l'OPH du Jura. La structure sera gérée par **Haut-Jura Sport Formation**. Actuellement, ce centre accueille 25 apprenants à Moirans-en-Montagne.



### Crèche Pause Câlin et Tom Pouce.

Le permis de construire pour les travaux d'extension de la crèche Pause Câlin est en cours d'instruction. Les travaux démarreront prochainement. Le projet de construction de nouveaux locaux pour Tom Pouce ne peut être pris en charge par la commune : l'investissement restant à la charge de la collectivité est trop important.



### Maison des aînés.

Le bureau d'études « **Jura Habitat** » travaille actuellement à la définition du programme de travaux, fondé sur les besoins exprimés suite à la consultation des personnes concernées. Jura Sud est propriétaire de l'ancienne maison de M. Bois comprenant les terrains attenants. La maison des aînés sera construite sur ce site.



### Made in Jura.

La communauté de communes Jura Sud était représentée au salon professionnel « **Made in Jura** » organisé à Dole ce mois-ci. Rappelons que Jura Sud est un pôle industriel important dans le Haut-Jura. L'idée était avant tout d'échanger avec les acteurs économiques du territoire, connaître leurs projets de développement, leurs attentes, etc.